

Réfugiés valdôtains en Suisse romande

Autor(en): **Seylaz, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **65 (1957)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-50202>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réfugiés valdôtains en Suisse romande

A la fin du XVII^e siècle, la deuxième coalition avait dressé contre Louis XIV la plupart des Etats d'Europe qu'inquiétaient son ambition et ses appétits de conquête. Victor-Amédée II, roi de Sardaigne et duc de Savoie, se sentant menacé, étant entré dans cette alliance, le duc de la Hogue fut chargé de punir cette insolence. Toute la Savoie fut bientôt conquise et un corps de 4000 hommes, bousculant le petit détachement qui gardait le Petit Saint-Bernard, fit irruption dans le Pays d'Aoste. La ville est occupée vers le milieu de juin 1691 ; la vallée doit subir d'écrasantes réquisitions en vivres et fourrages, tandis que la cité est sommée de verser une indemnité de guerre de 300 000 fr., somme fabuleuse pour une petite ville aux maigres ressources. Les membres du Conseil essayent en vain de remontrer au maréchal qu'il leur est impossible de réunir pareille somme ; le duc de la Hogue est inflexible et menace de brûler la ville. Il se fait livrer des otages en garantie du paiement. Désignés par le sort, le baron d'Avise et Noble Brunet pour la noblesse, les chanoines de Tillier et TissioRET pour le clergé, l'avocat Ferrod et le conseiller Lithod pour le Tiers-Etat sont emmenés sous bonne escorte et enfermés au château de Chambéry (juillet 1691).

Inutile de raconter ici les détails de leur évasion, qui eut lieu le 29 novembre, non plus que leur fuite aventureuse jusqu'aux portes de Genève. Ils furent aidés par un jeune soldat, Nicolas Champlot, de Montargis, recruté par force à l'âge de seize ans, et qui était pour lors (il en avait dix-huit) affecté au service du château de Chambéry. Il y avait là un autre détenu, un jeune Vaudois nommé Chiron¹, qui avait pris du service dans les troupes piémontaises. Il avait été fait prisonnier alors qu'il allait visiter ses parents à Lausanne, et servait comme ordonnance des officiers de la garnison. Ces deux jeunes gens allaient et venaient

¹ De 1685 à 1750, il y eut à Lausanne de nombreux réfugiés de ce nom. Ils étaient originaires de Montélimar, Châteauneuf, Grenoble et Briançon.

librement dans le château et dans la ville. Ce sont eux qui préparèrent l'évasion.

Ayant réussi à esquiver les escouades de dragons lancés à leurs trousses par de la Hogue, nos six évadés, toujours accompagnés de Champlot, passèrent l'Arve à gué, de nuit, et se présentèrent aux portes de Genève. Ils y furent bien accueillis, malgré que le Résident de France les eût fait chercher partout. On les félicita du succès de leur entreprise et on leur prêta quelque argent. Le Conseil de Genève mit à leur disposition une barque, armée en cas d'attaques, qui les transporta à Vevey où ils s'arrêtèrent quelques jours. Ils dépêchèrent un messenger à Aoste, pour faire connaître leur situation. Mais la nouvelle de leur évasion était déjà parvenue dans la vallée, car ils rencontrèrent à Vevey un marchand valdôtain envoyé par le Conseil de la cité pour leur donner tous les secours nécessaires. Ils purent se faire habiller par un tailleur et quitter Vevey ayant acquitté toutes leurs dépenses ¹.

Reprenant le bateau, ils s'arrêtèrent à Chillon pour présenter leurs hommages au bailli, afin d'obtenir sa protection en cas de besoin. Il les reçut fort courtoisement, leur offrit des rafraîchissements, mais « leur conseilla d'éviter le Vallais, les Vallaisiens étant bons amis de la France. Ceci ne laissa pas de les alarmer, et peu s'en fallût qu'ils ne se déterminassent à passer par le pays des Grisons. Mais le baron d'Avise dit tout résolument que se voyant si proche de son pays, il n'était pas d'humeur de faire un si long détour, à l'entrée de l'hiver, ajoutant qu'il fallait faire confiance aux Vallaisiens. » Ils prirent toutefois la précaution d'écrire de Bex à l'envoyé de S.A.R. à Sion, M. de Bellegarde, qui les rassura.

Ils entrèrent donc en Valais. Par une journée radieuse mais glaciale, ils firent diligence jusqu'au Grand Saint-Bernard, qui se trouva être dans les conditions les plus favorables qu'on pût souhaiter. Le lendemain, leur voyage depuis le col fut une apothéose ; les habitants de Saint-Rémy, de Saint-Oyen, d'Etroubles se pressaient sur leur passage. Enfin, après vingt-quatre jours de marche, le dimanche 23 décembre, à l'heure des

¹ Les « Manuaux » de la ville de Vevey, non plus que les « onglets baillivaux » de Chillon, n'ont conservé trace de ce passage.

vêpres, par un clair soleil d'hiver, tandis que toutes les cloches carillonnaient joyeusement, ils firent une entrée triomphale sur la place de la cathédrale Saint-Ours, où les attendaient les personnalités civiles et religieuses de la cité.

Le soldat Nicolas Champlot, à qui ils devaient leur délivrance et qui les avait accompagnés, fut l'objet de la reconnaissance des familles d'Aoste, où il passa l'hiver fort agréablement. Après qu'il eut servi quelques années dans les dragons piémontais, le Conseil du duché lui confia la charge de capitaine du poste de Saint-Rémy, c'est-à-dire la garde du Grand Saint-Bernard, où il resta jusqu'en 1715, après quoi il se retira à Aoste avec une pension de 18 pistoles. C'est là qu'il a rédigé — au Bourg Saint-Ours, en 1717 — le récit de cette évasion. Le manuscrit se trouve encore dans les archives de la famille d'Entrèves, au château de Saint-Christophe. On en a fait une brochure devenue rarissime, sous le titre : *Une évasion du château de Chambéry en 1691*¹.

L. SEYLAZ.

¹ (NICOLAS CHAMPLLOT), *Une évasion du château de Chambéry en 1691*. Librairie A. Perrin, Chambéry, 1899. 32 p.